



Le Pays Saint-Maixentais

Entre plaine et bocage

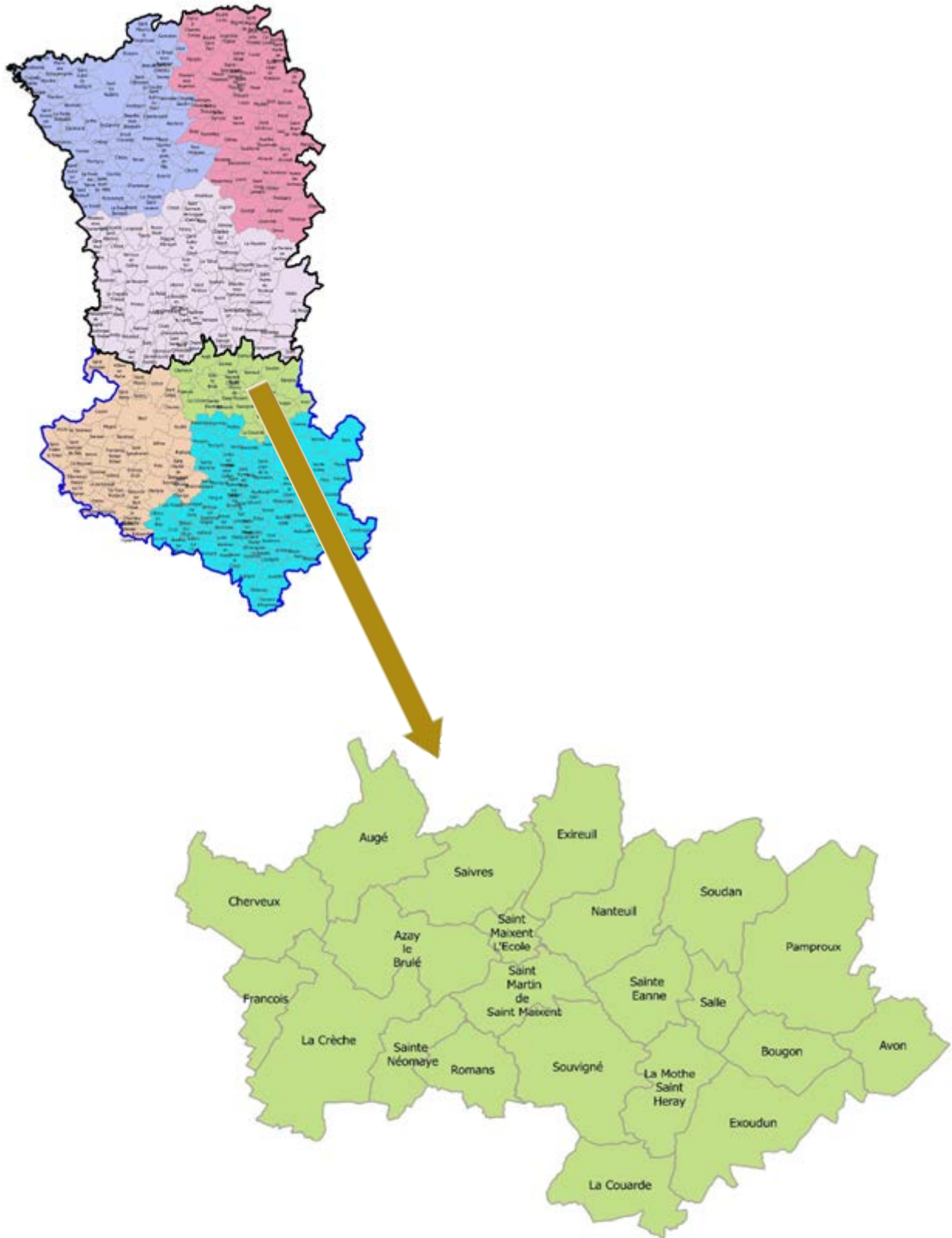


**Une société se construit
sur ses racines**

Le Pays Saint Maixentais

Situé entre plaine et gâtine, le Pays Saint-Maixentais s'étire le long de la Sèvre Niortaise. Les fermes et les hameaux y sont isolés, construits près des points d'eau. Des prairies humides aux reliefs du puits d'enfer, du bocage resseré à la forêt de l'Hermitain, la diversité des milieux et des paysages est vaste.

Il s'agit d'un pays de superficie moindre que les cinq autres, mais dont la variété entraîne une grande richesse en matière de faune et de flore, véritable lien entre la plaine, au sud, et le bocage, au nord.





La Fédération des chasseurs des Deux –Sèvres est un acteur majeur en matière de gestion de l'environnement et de la Biodiversité . Cette orientation stratégique est fondamentale pour la chasse et les chasseurs.

La dégradation des biotopes et des écosystèmes constatée depuis des décennies conduit à une détérioration des territoires qui les rendent hostiles à la petite faune sauvage et à la faune gibier en particulier. Cette situation influence nettement la motivation des chasseurs à pratiquer leur loisir.

Les raisons de cette situation sont nombreuses :

- Le Développement des infrastructures modernes favorisant le béton et le bitume en détruisant les paysages, ce qui modifie considérablement les espaces d'accueils et de reproduction.
- L'intensification des pratiques agricoles (parcellaire, assolement, vitesse d'avancement...)
- Les évolutions climatiques qui influencent les cycles biologiques de la faune et de la flore.

Face à cette situation complexe, la Fédération des chasseurs s'est engagée dans une politique dynamique « Biodiversité et Territoire », basée sur des actions de terrains conduites en partenariat avec les chasseurs, les agriculteurs, les collectivités territoriales, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), les institutions et acteurs souhaitant s'engager dans la démarche. Ces actions ont pour objectifs de reconquérir les biotopes afin de développer des espaces accueillants pour le développement d'une flore naturelle et variée et de la faune sauvage dont les espèces gibiers en particulier.

Notre ambition est de transmettre et partager avec les citoyens ces évolutions, l'expérience et les savoirs faire des chasseurs dans la gestion de la biodiversité ordinaire.

Les scolaires en particulier et les habitants du territoire sont impliqués dans cette démarche dans le cadre d'un programme intitulé « **L'éducation à la nature, au cœur du projet de la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres** ».

Pour réussir, la Fédération des Chasseurs met en place des projets de territoires dans chaque region naturelle du département :

- Val de Thouet
- Pays de Gâtine
- Haut Val de Sèvres
- Pays Niortais
- Pays Mellois
- Bocage Bressuirais

Chaque projet de territoire fait l'objet d'un document décrivant les actions et les objectifs spécifiques de la FDC 79. Ces documents constituent notre programme d'actions. Ils sont mis à la disposition de tous les acteurs du territoire afin de faire partager au plus grand nombre l'action des chasseurs en faveur de l'environnement et de la Biodiversité locale.

Guy GUEDON – President de la FDC 79

Qui sommes nous ?

La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres est une association agréée au titre de la protection de la nature. Elle est reconnue en matière d'information et d'éducation au développement durable, ainsi que pour la préservation de la faune sauvage et de ses habitats.

Elle est administrée par 16 élus représentants des chasseurs, elle fédère 12 000 chasseurs, 300 ACCA et sociétés communales, et 1450 chasses privées. Ce Conseil d'Administration est épaulé par une équipe de 19 professionnels

La Fédération des Chasseurs assure des missions de service public :

- La formation à l'examen du permis de chasser,
- La délivrance des validations annuelles des permis de chasser,
- L'indemnisation des dégâts de grand gibier,
- La réalisation et la mise en œuvre du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique,
- La formation des chasseurs,
- La coordination des Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA)
- La police de la chasse

Elle est un acteur majeur des territoires dans :

- La gestion de la petite faune sauvage
- La gestion de l'environnement
- La reconquête des biotopes
- L'éducation à la nature



Retrouvez tous les renseignements sur le site de la Fédération Départementale des Chasseurs : <http://www.chasse-79.com>



1. Dix ans d'actions en faveur de la biodiversité

En travaillant la terre, l'agriculture façonne le paysage, support de la vie végétale et animale. Dans ce concept, de part leurs racines communes, chasseurs et agriculteurs sont des acteurs historiques de l'évolution des territoires et des paysages.

La préservation et l'amélioration des habitats des espèces est prioritaire pour les chasseurs, dans la mesure où c'est la diversité des milieux qui génère la diversité des espèces animales. Il convient d'agir prioritairement sur le support de vie des espèces, pour pouvoir envisager une gestion de ces mêmes espèces par la suite. C'est sur l'échelle territoriale que nous construisons des actions concrètes, en mettant en synergie les différents acteurs locaux et les citoyens, pour agir ensemble.



De son côté, la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres s'emploie depuis 2008 à créer, sur l'ensemble du département, des réseaux d'exploitations ayant mis en œuvre des pratiques et/ou des aménagements favorables aux auxiliaires des cultures (insectes prédateurs de ravageurs de cultures), l'objectif étant de limiter les recours aux pesticides, en favorisant cette régulation naturelle et gratuite.

Les réseaux IBIS et AGRIFAUNE sont des programmes novateurs de prise en compte de la biodiversité à l'échelle de l'exploitation agricole qui ont été mis en place sur le territoire des Deux-Sèvres.



Ces programmes consistent à élaborer des référentiels de pratiques innovantes, respectueuses de l'environnement, et favorables aux auxiliaires de cultures tout en préservant la rentabilité des structures agricoles.

Ces actions sont conduites avec différents partenaires :

- La Fédération Départementale des Chasseurs des Deux Sèvres ;
- La Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres ;
- L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ;
- Le Conservatoire des Espaces Naturels ;
- L'Observatoire Régional de l'Environnement ;
- Le Conseil Départemental
- Le Conseil Régional
- Les collectivités locales et territoriales
- Les agences de l'eau
- Les organismes scientifiques (CNRS, Universités...)
- Les autres associations de protection de la nature

Ces actions complémentaires ont été comprises par les acteurs volontaires du territoire.

Depuis 2009, **des exploitants céréaliers et éleveurs ont manifesté leur intérêt et leur souhait de travailler avec la Fédération des Chasseurs et la Chambre d'Agriculture sur la biodiversité sauvage et la biodiversité utile à l'agriculture en particulier.**

Ce sont actuellement plus de 40 fermes référentes qui constituent un réseau sur l'évolution des pratiques culturelles respectueuses de l'environnement.

La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres propose d'accompagner les collectivités territoriales dans les projets d'aménagement du territoire : valorisation des éléments fixes du paysage, conseils sur l'entretien de ces éléments, valorisation du patrimoine communal, par la mise en place de sentiers pédagogiques sur l'ensemble du département ; animations pédagogiques à destination des scolaires et du grand public.

Au-delà des seuls espaces agricoles, ces démarches se veulent être fédératrices et pédagogiques :

Fédératrices : Les espaces publics dont les bords de routes et chemins sont intégrés dans les projets d'aménagements. Ils font l'objet de conventions de gestion et d'entretien entre la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres et les communes.



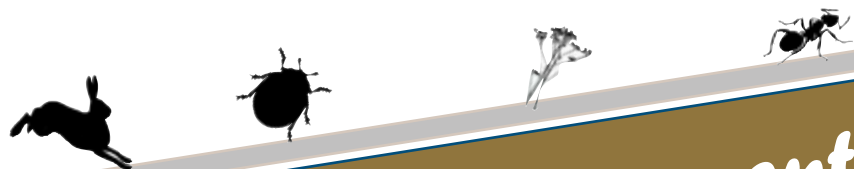
Les habitants sont informés dans le cadre de manifestations publiques sur l'état d'avancement du projet. Ils participent aux plantations de haies, et à des journées de découverte de la biodiversité ordinaire lors de randonnées à thèmes.



Pédagogiques : Tous les projets de plantation de haies sont systématiquement réalisés avec les écoles locales. En amont de ces actions, des interventions en classe, par le service technique de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres, expliquent le rôle, la composition de la haie, et la reconnaissance des essences que les élèves vont planter.



Pour amplifier ces actions de territoire et les faire partager aux habitants, un sentier de découverte de la faune et de la flore locales a été implanté à La Crèche au siège de la Fédération des Chasseurs.



2. Notre engagement pour l'avenir



L'Homme a un devoir de conservation de la biodiversité et de transmission de ce patrimoine qu'on lui a légué

Notre stratégie



De par la diversité des milieux qui caractérisent le département des Deux-Sèvres, **la gestion de la petite faune sauvage** constitue une priorité de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres.

Etant établi que cette petite faune est très dépendante de la qualité des territoires, il apparaît indispensable de mener des **actions entre la gestion du milieu et des espèces**.

Il est totalement illusoire de vouloir **gérer une espèce** sans prendre en compte son support de vie : c'est la **diversité végétale qui génère la diversité animale**, jamais l'inverse. Les actions engagées dans cet objectif par la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres sont essentielles à plusieurs niveaux :

- Elles permettent une approche différente des actions en prenant pour clé d'entrée la biodiversité utile à l'agriculture ;
- Elles contribuent au développement durable des territoires ruraux ;
- Elles favorisent la prise en compte de la faune sauvage au sein d'une agriculture performante ;
- Elles répondent aux attentes de la société en contribuant à l'embellissement du paysage et en participant à la protection de la qualité de l'eau.



Ces actions préfigurent de ce que seront les stratégies d'aménagement de demain.



3. Des actions, des projets

«Les chemins ruraux, coeur de biodiversité» La gestion des bords de routes et de chemins

La Fédération Nationale des Chasseurs a lancé une opération « Chemins ruraux, coeur de Biodiversité », qui permet la valorisation de ces éléments fixes du paysage.

L'objectif est de réhabiliter les chemins ruraux aux côtés des acteurs locaux, pour permettre l'ouverture de ces espaces au grand public mais également à la faune sauvage. Cette opération est un enjeu majeur pour la chasse et les chasseurs. Elle sera l'occasion de développer la cohabitation entre les usagers de la nature. Ces chemins sont des espaces privilégiés pour maintenir et reconstituer les corridors écologiques de la Trame Verte et Bleue.

La Fédération des Chasseurs aidera les collectivités locales par la réalisation de diagnostics, la mise en place d'aménagements (haies, bandes enherbées, jachères...) et en préconisant différentes méthodes d'entretien de ces linéaires.

Ces diagnostics permettront notamment de contribuer aux projets des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) afin d'aménager le territoire et de restaurer les continuités écologiques des communes.

Plusieurs communes du pays St Maixentais ont déjà inventoriées leurs éléments fixes du paysage (chemins et haies) avec la Fédération des Chasseurs, dans le cadre de la Trame Verte et Bleue : St Martin de St Maixent, Azay le Brûlé, Pamproux.

PROJETS

- 
- Promouvoir et sensibiliser les collectivités à l'intérêt de cette démarche
 - Proscrire l'utilisation d'herbicides,
 - Pas d'intervention entre le 15 avril et le 31 juillet, répartir l'entretien sur plusieurs périodes (fin d'été, automne-hiver)
 - Favoriser la fauche par rapport au broyage:
 - Utilisation de nouvelles techniques et matériels :
 - Exportation des résidus ou Sem'Obord
 - Limiter la vitesse des engins.
 - Favoriser la régénération naturelle. **Objectif : 1 formation par an sur les bonnes pratiques de gestion de la haie et des chemins : accompagner les communes souhaitant s'engager dans cette démarche**
 - Réaliser des inventaires des éléments fixes communaux paysagers (chemins, haies), pour intégration au sein du PLUi de la Communauté de Commune du Haut Val de Sèvre. **Objectif : 1 commune par an.**
 - Effectuer des inventaires participatifs des bords de chemin et des linéaires de haies : **Objectif : sensibilisation du citoyen à la biodiversité ordinaire.**

La trame verte et bleue : restaurer des liens entre la nature et les territoires



Plantation et restauration de haies

Ces éléments fixes présentent des caractéristiques différentes selon la fonction que l'on veut leur donner.

Les haies ont fait l'objet de nombreux arrachages, alors que leur multifonctionnalité est aujourd'hui clairement identifiée.

Intérêt pédagogique des plantations

La Fédération des Chasseurs, avec l'appui des collectivités territoriales, fournit les plants et les enfants des écoles participent activement et systématiquement à leur mise en place.

Des projets pédagogiques, autour de ces plantations, sont élaborés par les enseignants et la Fédération des Chasseurs, et donnent lieu à des interventions auprès des scolaires.



Intérêts paysagers et environnementaux

Les haies et bosquets constituent de véritables réservoirs de biodiversité animale et végétale. L'association avec une bande enherbée augmente l'effet de corridor écologique.

Elles contribuent à l'embellissement et à la structuration des paysages, et participent à la protection de l'eau et des sols.



Intérêts économiques



Les haies sont sources de production de bois. Bois d'œuvre, planches, bois de chauffage (bûches et plaquettes), piquets pour clôtures, Bois Raméal Fragmenté (BRF).

Intérêts agricoles

Les haies offrent de multiples avantages.

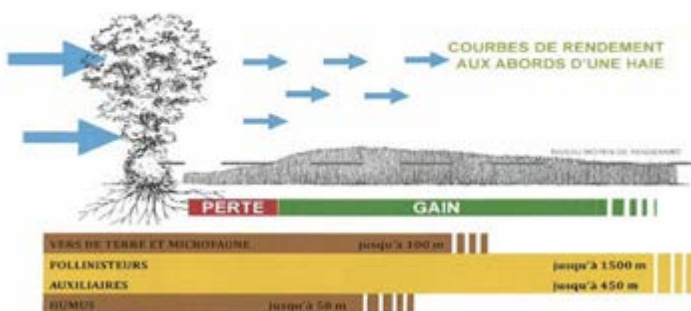
- Elles limitent l'**érosion des sols**, servent de **clôtures naturelles** pour le bétail, et participent à l'insertion des bâtiments agricoles.

- Elles protègent les cultures par leur effet **brise-vent**.

- Elles ont une **incidence positive sur les rendements** : les effets dépressifs observés sur une distance de 1 à 2 fois la hauteur de la haie sont compensés par 2 à 6 fois en milieu de parcelle.

DES ARBRES QUI TEMPÈRENT LES EXCÈS CLIMATIQUES

HAIE ET CULTURE : UN BILAN POSITIF



PROJETS

Notre support de vie est un bien commun.

Toutes les actions visant à sa restauration et à son embellissement sont complémentaires et nécessitent l'implication de toutes les générations, agriculteurs, chasseurs, collectivités territoriales et citoyens : c'est l'objectif de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres.

- *Poursuivre les efforts de plantation engagés avec un objectif de 400 arbres par an.*

4. Nos communes, espaces de biodiversité

Des partenariats ont été mis en place entre la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres et des communes telles que Saint Maixent l'Ecole, Cherveux, Azay le Brûlé...

La valorisation, et l'appropriation par les habitants du secteur du petit patrimoine est réalisée par l'intégration du sentier de découverte au sein du siège de la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, situé à LA CRECHE et représente une vitrine de nos actions.



La mise en place d'un second sentier de découverte sur la commune de Saint Martin de Saint Maixent a été réalisée.



5. Des pratiques culturales respectueuses de l'environnement

La démarche environnementale globale est basée sur l'évolution des pratiques agricoles et des aménagements favorables à la biodiversité.

Il est donc nécessaire d'associer une agriculture performante et raisonnée, compatible avec les réalités économiques, ainsi qu'en aidant les agriculteurs qui s'inscrivent dans cette démarche.

Dans ce contexte, un certain nombre d'actions sont possibles .

Assolement raisonné



et gestion des intercultures

Pratiques culturales



favorables à la vie biologique du sol

parcellaire repensé



Développement des auxiliaires de cultures



Utilisation raisonnée des pesticides : intraparcellaire...



... et en bord de champs

Les intercultures

Ces couverts jouent un rôle essentiel lors de la période hivernale. Ils contribuent au développement des continuités écologiques dans le cadre de la Trame Verte et Bleue. Les Cultures Intermédiaires Pièges A Nitrates (CIPAN) évitent que les sols restent nus pendant la période hivernale.

Elles permettent de **réduire le lessivage** des nitrates.

Elles servent de **refuge à la petite faune de plaine** tout en lui apportant de la nourriture.

La cible de nos actions est avant tout le monde agricole. En effet, les agriculteurs dont l'exploitation figure en zone vulnérable ont l'obligation de mettre en place des CIPAN, pendant les périodes d'interculture. La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, en concertation avec les semenciers professionnels, propose un panel de couverts favorables à la faune sauvage associant graminées, plantes à fleurs, crucifères et légumineuses. Ces mélanges permettront le développement des auxiliaires de cultures, des pollinisateurs, et l'amélioration de la structure des sols par leur système racinaire.

Divers mélanges adaptés aux conditions des milieux et aux objectifs des exploitants sont proposés: « avoine, sarrasin, phacélie », « avoine, vesce, sarrasin, moutarde », « bourrache, phacélie, mélilot, sarrasin », « sainfoin, mélilot, trèfle violet, minette, phacélie »...

Les bandes enherbées

Non traitées et non fertilisées, elles ont un intérêt pour l'ensemble de la faune sauvage.

Connectées entre elles ou avec d'autres éléments, fixes du paysage (haies, chemins, murets...) elles constituent des corridors écologiques et participent à la reconquête de la Trame Verte et Bleue.

Elles servent de réservoirs aux auxiliaires de cultures, en zone céréalière.

En fonction de leur localisation (rupture de pente, bordure de cours d'eau...), elles contribuent à la qualité de l'eau, diminuent le phénomène d'érosion des sols, et participent à l'embellissement du paysage.

Ces bandes enherbées peuvent également être disposées sur des zones en délaissées au sein des communes partenaires, qui permettent à la fois d'embellir les bourgs, mais également de contribuer à la préservation des corridors écologiques en zones urbaines.



Les couverts environnementaux

Sous l'ancienne appellation « Jachère Environnement Faune Sauvage » ces couverts diversifiés permettent, dans des espaces cultivés, de maintenir la biodiversité. Ils participent à la limitation des dégâts occasionnés aux cultures par la faune sauvage.

Leur fonction est de favoriser la faune sauvage, qu'elle soit chassable (perdrix, faisan, lièvre...) ou non (petits passereaux, reptiles, insectes...).



Ces parcelles servent alors de réserve de nourriture, par les plantes qui les composent aussi bien que par les insectes qu'elles abritent. Ces insectes conditionnent la survie des poussins lors de leurs premières semaines de vie.

L'apport sur ces parcelles d'intrants et de pesticides étant interdit, ils participent à la préservation de la qualité de l'environnement.

PROJETS

Au regard des actions engagées ou en cours sur ce pays, il est indispensable de les pérenniser et de les développer par :

- *L'animation de groupes de responsables de territoires volontaires déjà existant et l'élargissement à de nouveaux participants.*
- *Des réunions sur les aménagements proposés par la Fédération des Chasseurs, à destination des agriculteurs et des chasseurs, ainsi qu'aux bonnes pratiques d'entretien des parcelles ou des bords de champs*
Objectif : 3 réunions par an
- *L'organisation de réunions publiques de restitution des résultats pour permettre aux citoyens de s'approprier cette démarche. Objectif : 1 réunion annuelle*
- *Le développement de surfaces en couverts environnementaux, tout en maintenant celles déjà implantées sur le secteur. Objectif : 5 ha par an*
- *La vulgarisation des résultats et la transposition des actions constituent l'objectif fondamental.*
- *L'implantation de CIPAN. Objectif : 10 ha/an*
- *Entretien le partenariat avec la ferme de Coutant sur la commune d'Augé*
Objectif : plantation de haie

Les couverts mellifères



Sur le même principe que les couverts fleuris, appréciés des riverains et des promeneurs, le couvert mellifère combine les avantages d'un mélange classique et la beauté d'une parcelle fleurie. Différents mélanges associant graminées et fleurs sont proposés tant aux exploitants qu'aux collectivités.

L'abeille, le plus connu des auxiliaires des cultures, est menacée sur tout le territoire. L'implantation de couverts mellifères permet aux ouvrières de trouver une source de nourriture à proximité immédiate de leur ruche, mais également de butiner des fleurs exemptes de tout traitement.

Si le sort de l'abeille intéresse de plus en plus le grand public, de nombreuses autres espèces de pollinisateurs, tout aussi utiles et menacées, profitent de cet aménagement : syrphes, bombyles, chrysopes, azurés, bourdons...

La mise en place d'une ruche pédagogique sur la commune d'Azay Le Brûlé permet de pouvoir conduire des animations grand public sur la zone. Une seconde ruche sera bientôt mise sur la commune de St Martin de St Maixent.

Une convention avec l'Abeille des Deux Sèvres a été signée afin que les bénévoles assurent conjointement, avec un membre de l'équipe technique fédérale, des animations sur le rucher école au sein du siège de la Fédération à la Crèche.

PROJETS

Les couverts proposés dans le commerce sont dans la majorité des cas composés de plantes et fleurs qui n'existent pas dans le milieu naturel, et qui pourraient avoir à terme une incidence sur l'environnement.

- Mise en place de bandes de couverts mellifères LISEA test pluriannuels sur des communes partenaires

- Aménagements de zones en délaissé au niveau des bourgs avec des conseils d'entretien raisonné.

Objectif : 2 ha de linéaires de 3 à 6 m de large par an.



6. Développer de nouveaux partenariats

La recherche de nouveaux partenariats, avec les collectivités locales, le secteur industriel, et d'autres associations, permettra la mise en place d'aménagements pérennes qui viendront compléter les dispositifs existants :

- Communauté de Commune du Haut Val de Sèvre
- Ste Néomaye avec le centre de formation et le stand de tir
- Agences de l'eau
- Syndicats de gestion

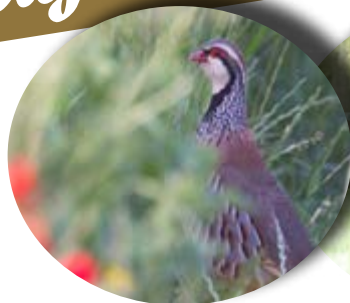




7. Développement de la faune sauvage

La **petite faune gibier** fait intégralement partie du patrimoine. Sa présence, comme d'autres espèces indicatrices, caractérise la richesse des milieux.

La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres s'engage depuis plusieurs années à initier, aider techniquement et financièrement la mise en place d'opérations pilotes



Un territoire riche et varié est un territoire accueillant pour la faune sauvage.

La mise en place de **pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et d'aménagements** est un préalable obligatoire à toute opération de développement d'espèces gibier comme le faisan commun, la perdrix, le lapin de garenne...

Un exemple : La mise en place de bandes avifaunes à St Rémi en faveur de l'outarde canepetière

Des milliers d'hectares deux-sévriens leur sont dédiés.



Une démarche participative

Les démarches de suivi des populations par comptage font l'objet d'une implication du public. Selon les méthodes utilisées, ce sont les scolaires, le grand public, les chasseurs ou les habitants du territoire qui sont conviés à participer sur le terrain et à découvrir la **biodiversité ordinaire** autour de chez eux.

Comptage de perdrix



Comptage de chevreuils à l'approche



Comptage au phare de lapins de garenne



Comptage de lièvres au phare



Des outils, les projets de territoires, dont le but est :

- De structurer toutes les actions entreprises par les différentes structures cynégétiques locales afin de redynamiser les populations de petits gibiers sédentaires, conformément aux orientations et engagements portés au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de la Fédération des Chasseurs des Deux Sèvres.



PROJET :

Développer les micro volières et les volières anglaises

Continuer les comptages avec la nouvelle méthode de l'Office (par transects)

- Veiller aux équilibres agro-cynégétiques, en particulier dans les secteurs sensibles aux dégâts de sangliers. (Animation des Comités de Vigilance Locaux) et mise en place de cultures à gibier. Objectif : 5 /an

- Développer le petit gibier autour des zones urbaines

- Continuer les formations sur les lâchers d'été, les nuisibles, le tir d'été
Objectif : 1 formation par an

- Mener le développement et le suivi lapin et faisan sur le terrain militaire d'Avon.





8. Dire ce que l'on fait et faire partager, c'est donner du sens à nos actions

Une action partagée sur le territoire entre scolaires, étudiants, chasseurs, agriculteurs, collectivités et citoyens.

Une démarche globale pour des actions collectives cohérentes en adéquation avec un territoire.



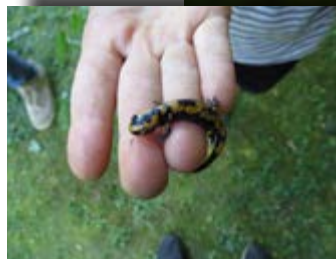
Education à la nature

La Fédération des Chasseurs des Deux- Sèvres, association agréée au titre de la protection de la nature, propose différentes animations scolaires à l'intention des écoles primaires du département.

Une convention de partenariat « pour l'éducation au développement durable » a été signée en mars 2010 entre la Fédération Nationale des Chasseurs et le Ministère de l'Education Nationale.

Sur le plan départemental, plusieurs thèmes sont proposés :

- Les oiseaux de nos campagnes
- La haie, source de vie,
- La faune sauvage locale,
- Le bocage, un paysage menacé
- La mare et les zones humides
- Les auxiliaires de culture et les pollinisateurs



Les animations, en classe ou sur le terrain, sont assurées à titre gratuit par les agents du service technique.



PROJETS

- Poursuivre et renforcer les partenariats existants, notamment avec les communes et associations diverses
 - Poursuivre les interventions en cycle primaire, afin de mieux sensibiliser les enfants à leur environnement local, ainsi que au sein du périscolaire
 - Inciter les communes à mettre en place des projets pédagogiques avec la Fédération
- Continuer à effectuer des animations grand public

Objectif : 15 interventions par an

Communication et découverte

« On protège bien ce que l'on connaît bien »

Les actions menées doivent être connues et partagées par l'ensemble de la population, afin qu'elle se les approprie.

S'appuyant sur les compétences professionnelles de son service technique, la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres est en mesure de proposer une offre de services diversifiée et adaptée aux collectivités territoriales.



PROJETS

- *Participer aux journées nature organisées par nos partenaires ainsi qu'aux différentes manifestations de La Crèche (Fête des moulins de la Sèvre, Rencontres Sylvagres...)*
- *Organiser des randonnées thématiques sur les sentiers pédagogiques mis en place*
Objectif : 1 randonnée annuelle.
- *Valoriser les actions conduites par une signalétique adaptée (panneaux et hôtels à insectes).*
Objectif : 20 hôtels à insectes et signalétique.
- *Continuer à travailler avec les écoles, en leur proposant des animations pour leurs projets pédagogiques.*

Le siège de la Fédération, vitrine de nos actions

Sur le site de la Fédération des Chasseurs à La Crèche, le parc de près de 5 ha a été aménagé pour servir de vitrine de certaines actions et aménagements mis en place par les chasseurs dans le département des Deux-Sèvres.

 **restauration de zones humides :**
deux mares ont été restaurées dans le parc en 2013.



 **rucher pédagogique :** des ruches, dont une vitrée, sont implantées sur le site. Un panneau explicatif présente les abeilles et leur mode de vie. Le miel récolté est offert aux élèves des écoles lors d'animations scolaires. En 2017, le rucher Fédéral, fort de 14 ruches, devient rucher-école en partenariat avec l'abeille des Deux-Sèvres, et participe à la formation de nouveaux apiculteurs amateurs.

 **hôtels à insectes et jachères mellifères :** ils sont implantés à plusieurs endroits pour favoriser le repos hivernal des auxiliaires de cultures, mais également la collecte de pollen et de nectar par l'ensemble des insectes pollinisateurs.



 **sentier de découverte :** 50 panneaux présentent la faune et la flore locales. Ce sentier est accessible gratuitement à tous pendant les horaires d'ouverture de la Fédération.



🌀 **valorisation des tailles d'entretien et création d'une plate-forme de stockage**: les branches issues des tailles sont broyées, puis stockées sous forme de BRF (Bois Raméaux Fragmentés) sur une plateforme



🌀 **mise en place de bornes de tri sélectif des déchets**



🌀 **réalisation de deux bâtiments en bois**

🌀 **installation de cuves de récupération des eaux pluviales**



🌀 **plantation de haies** : utilisation d'essences locales pour la création de haies bocagères, et **implantation de couverts mellifères associés à des bandes enherbées**.

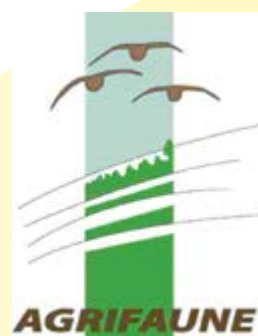
🌀 **mise en place d'un système de goutte-à-goutte économe en eau**



🌀 **implantation d'une garenne artificielle**



Partenaires du projet



Crédit photos : FDC79, C.GOUJON-BLEZEAU, D.VINCENDEAU, B.BRUNET, A. POUZINEAU, A.CHABAUTY, H.BOTON, C.GAULTIER, G.NAULLEAU, F.AUDURIER, D. GEST

La chasse, une nécessité pour l'écologie



La chasse, une vraie passion d'aujourd'hui

